

# BTS - CYBERSÉCURITÉ, INFORMATIQUE ET RÉSEAUX, ÉLECTRONIQUE : OPTION A : INFORMATIQUE ET RÉSEAUX



Formation certifiante

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Installer et configurer des équipements et infrastructures réseaux.
- Administrer des systèmes informatiques et des services numériques.
- Mettre en œuvre des solutions de cybersécurité adaptées aux besoins des organisations.
- Diagnostiquer les incidents et assurer le maintien en condition opérationnelle des réseaux.
- Superviser le fonctionnement des équipements et des services informatiques.
- Utiliser les outils de gestion, de maintenance et de sécurisation des systèmes.
- Appliquer les règles de sécurité informatique et de protection des données.
- Participer à l'évolution et à l'optimisation des infrastructures numériques.

## CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme ou de la certification, conformément au référentiel en cours de validité.

### Enseignements professionnels

- Etude et conception de réseaux informatiques
- Exploitation et maintenance de réseaux informatiques
- Valorisation de la donnée et cybersécurité

### Enseignements généraux

- Mathématiques
- Anglais
- Physique
- Culture Générale et Expression

### Immersion professionnelle

Les apprentis bénéficient d'une immersion professionnelle en entreprise, intégrée dans le programme de formation.

## NIVEAU D'ENTRÉE EN FORMATION

- Niveau 4 (Bac général, professionnel ou technologique, BP)

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET PRÉ-REQUIS

Le BTS CIEL option A est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STI2D, bac professionnel CIEL cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, bac général à orientation scientifique. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

### **Durée** (variable selon le type de contrat)

1575 heures en centre

1715 heures en entreprise

3290 heures totales

### **Modalités de l'alternance**

Le CFA académique propose différents rythmes d'alternance afin de répondre aux besoins des formations et des employeurs, en fonction des spécificités des secteurs d'activité. Ces rythmes peuvent être de 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise ou inversement, ou encore en alternance hebdomadaire ou mensuelle. Le rythme choisi reste identique tout au long de la formation en apprentissage et s'aligne avec le calendrier des vacances scolaires, périodes durant lesquelles les apprentis sont en entreprise. Pour plus de précisions, contactez-nous.

### **Public**

Tout public

### **Code RNCP : 37391**

**Certificateur** : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

**Date d'enregistrement de la certification** :

Du 25/02/2003 au 31/08/2028

**NSF** : 201

**ROME** : h1504 , H1209 , I1305 , H1101

**Formacode** : 24491 , 24392 , 24340

### **Prix TTC**

0,00 €

Le prix de la formation correspond au coût contrat du référentiel France Compétences. Aucun reste à charge de frais pédagogiques pour l'entreprise et l'apprenti. Pour les apprentis du secteur public des coll. territoriales, financement selon barème CNFPT

## Financements

- Ouvert en contrat d'apprentissage

## SITUATION DE HANDICAP

Besoin d'un aménagement personnalisé lié à un handicap ? [Contactez notre cellule handicap](#)

## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Délais :

La date théorique du début de formation est fixée en septembre.  
Possibilité d'intégration en cours d'année, selon le parcours du candidat.  
Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Modalités :

L'apprentissage est accessible aux jeunes de plus de 15 ans ayant terminé le cycle collège et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Plus d'informations sur les conditions spécifiques d'accès à l'apprentissage : <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Modalités d'évaluation :

Contrôles en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles écrites et orales

Certification :

Brevet de technicien supérieur, délivré par le Ministère de l'Éducation nationale, Inscrit au RNCP  
Relevé d'acquis

## NIVEAU À LA SORTIE DE FORMATION

- Niveau 5 (BTS / DUT) - bac +2



**Taux d'insertion  
Nouvelle  
formation**



**Taux de réussite  
Nouvelle  
formation**



**Taux de  
satisfaction  
Nouvelle  
formation**

## PERSPECTIVES MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Le ou la titulaire du BTS s'insère dans des entreprises de tailles variables allant des très petites entreprises (TPE) aux grandes entreprises en passant par les start-ups.

- l'industrie 4.0 et 5.0, l'Internet des objets (IoT) ;
- les télécommunications ;
- la cybersécurité ;
- l'informatique industrielle ;
- l'informatique embarquée ;
- les centres de services ;
- les activités de conseils ;
- l'agriculture ;

Cher (18) - CFA académique d'Orléans-Tours - 2, rue du Carbone 45000 Orléans

Document non-contractuel, voir nos [CGV](#). Cette fiche formation a été générée à partir du site CFA académique d'Orléans-Tours le 11/06/2026. Dernière mise à jour de l'offre le 28/05/2026.

## Dates et lieux

du 01 septembre 2026 au 25 août 2028



**Lycée Henri Brisson**  
25 Avenue Henri Brisson  
18100 Vierzon



Philippe PARAT  
ddfpt.18h-brisson@ac-orleans-tours.fr  
0236969919

- la santé, le médical, la télémédecine ;

Type d'emplois accessibles :

- Technicien de maintenance de réseaux câblés de communication en fibre optique ;

- Technicien en télécommunications et réseaux d'entreprise ;

- Développeur des solutions de sécurité ;

- Intégrateur de solutions de sécurité ;

- Opérateur en cybersécurité ;

Pour en savoir plus, voir la fiche [France Compétences](#)

## ÉQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence mention informatique ou MIAGE, en licence professionnelle dans le secteur de l'informatique et des réseaux, dans une école spécialisée en informatique ou en classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs.

Exemple(s) de formation(s) :

- [Administrateur système, réseau et sécurité](#)
- [Administrateur systèmes, réseaux et bases de données](#)
- [Administrateur systèmes et réseaux \(CESI\)](#)
- [Chef de projet logiciel et réseau](#)

Pour en savoir plus, voir la fiche [Onisep](#)